



Résumé Revue annuelle du PCT 2022



OMPI



Résumé

Revue annuelle du PCT

2022

Le système international des brevets

Ce résumé présente les principales tendances observées en ce qui concerne l'utilisation du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) administré par l'OMPI. Pour accéder aux statistiques complètes, voir la *Revue annuelle du Traité de coopération en matière de brevets – 2022*, disponible en anglais à l'adresse www.wipo.int/ipstats.

Principaux chiffres pour 2021

664 700 (-1,7%)

Entrées dans la phase nationale du PCT

277 500 (+0,9%)

Dépôts de demande selon le PCT

129 (+5)

Pays dans lesquels les demandes selon le PCT ont été déposées

56,9% (+0,1 point de pourcentage)

Part des entrées dans la phase nationale du PCT dans les dépôts mondiaux de demandes de brevet émanant de non-résidents

16,5% (+1 point de pourcentage)

Part des femmes parmi les inventeurs du PCT

Note : la dernière année pour laquelle les données relatives à l'entrée dans la phase nationale du PCT sont disponibles est 2020.

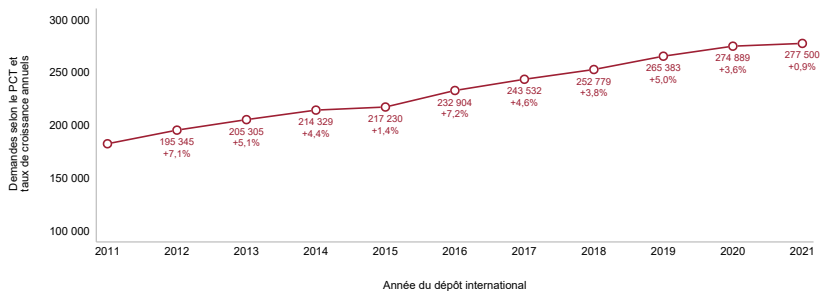
Statistiques concernant la phase internationale – demandes selon le PCT

Le nombre de demandes déposées en vertu du PCT enregistre une modeste croissance de 0,9% en 2021

Le nombre de demandes internationales de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en 2021 est estimé à 277 500 (figure 1). Malgré la perturbation due à la pandémie de COVID-19 qui a touché les économies du monde entier en 2021, le nombre de demandes déposées en vertu du PCT a connu une légère augmentation de 0,9% par rapport à 2020.

Environ 277 500 demandes selon le PCT ont été déposées en 2021.

Figure 1 – Évolution du nombre de dépôts de demandes selon le PCT entre 2011 et 2021



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Des déposants de 129 pays ont déposé des demandes en vertu du PCT en 2021

En 2021, l'Union du PCT comptait 153 États membres, et des demandes selon le PCT ont été déposées auprès de 83 offices récepteurs par des déposants de 129 pays. Bien que cela témoigne de la couverture géographique étendue du système, le gros de l'activité de dépôt était concentrée dans un nombre restreint d'économies. Les 10 principaux offices récepteurs ont reçu près de 94,1% des demandes selon le PCT déposées en 2021. L'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA) est l'office qui a reçu le plus grand nombre de demandes selon le PCT (73 434 dépôts). Elle est suivie de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), de l'Office des brevets du Japon (JPO), de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et du Bureau international de l'OMPI.

Les déposants de Chine ont déposé près de 70 000 demandes en vertu du PCT en 2021

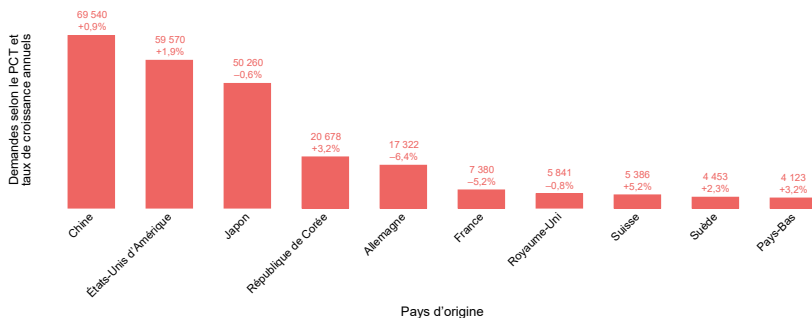
Les déposants domiciliés en Chine sont ceux qui ont déposé le plus grand nombre de demandes en vertu du PCT en 2021, soit 69 540. Ils sont suivis des déposants des États-Unis d'Amérique et de ceux du Japon (figure 2). Avec ceux de l'Allemagne et de la République de Corée, les déposants de ces cinq pays ont été collectivement à l'origine de 78,3% de l'ensemble des demandes selon le PCT déposées en 2021. Au cours des 10 dernières années, principalement sous l'impulsion de la croissance rapide du nombre de demandes émanant de déposants de la Chine, du Japon, des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée, la part combinée des cinq premiers utilisateurs du système du PCT a augmenté de 4,3 points de pourcentage.

Le classement des 20 principales origines comprend 17 pays à revenu élevé, européens pour la plupart, et trois pays à revenu intermédiaire, à savoir la Chine, l'Inde et la Türkiye. Outre ces 20 principales origines, d'autres grands pays à revenu intermédiaire ont également enregistré un nombre appréciable de dépôts de demandes selon le PCT, à savoir le Brésil, la République islamique d'Iran, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, qui ont enregistré

entre 200 et 1100 dépôts. Les déposants de la République arabe syrienne et de l'Ouganda ont déposé la plupart des 17 demandes émanant de déposants domiciliés dans des pays à faible revenu.

Parmi les 10 principaux pays d'origine, la Suisse a connu l'augmentation la plus rapide en 2021.

Figure 2 – Nombre de demandes selon le PCT pour les 10 principales origines, 2021



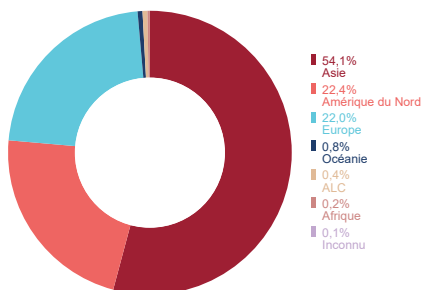
Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

L'Amérique du Nord reste la deuxième région pour ce qui est des demandes selon le PCT en 2021

Les pays situés en Asie représentaient 54,1% de l'ensemble des demandes selon le PCT déposées en 2021 (figure 3). La part de l'Asie est passée de 38,5% en 2011 à 54,1% en 2021, en grande partie en raison d'un accroissement des dépôts de la Chine. L'Amérique du Nord était la deuxième région pour ce qui est des demandes selon le PCT, suivie de près par l'Europe.

L'Asie comptait pour la majorité des demandes déposées en vertu du PCT.

Figure 3 – Répartition des demandes selon le PCT par région en 2021



Note: "ALC" désigne la région "Amérique latine et Caraïbes".

Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Le secteur privé à l'origine d'environ 87% de l'ensemble des demandes selon le PCT

En 2021, le secteur privé a été à l'origine de 87,1% des demandes selon le PCT publiées, devant le secteur universitaire (6,1%), les particuliers (5%) et le secteur des organismes et instituts de recherche publics (1,8%).

La majorité des demandes publiées provenant de chacune des 20 principales origines du groupe des pays à revenu élevé émanait du secteur privé. La part de ce secteur était particulièrement élevée pour la Suède (98%) et le Japon (96%). Sur les 20 principales origines de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, la majorité des demandes publiées émanait du secteur privé dans six pays, et de particuliers dans huit pays.

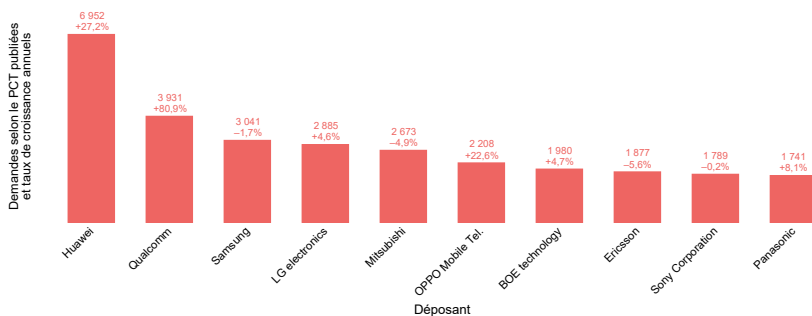
Huawei conserve sa première place en 2021

Pour la cinquième année consécutive, la société chinoise Huawei Technologies s'est classée au premier rang des déposants de demandes selon le PCT avec 6952 demandes publiées en 2021 (figure 4). L'entreprise américaine Qualcomm Inc. arrive en deuxième position, suivie,

dans l'ordre, par les entreprises coréennes Samsung Electronics et LG Electronics Inc., puis par l'entreprise japonaise Mitsubishi Electric Corp. Six des 10 premières entreprises déposantes ont déposé la majeure partie de leurs demandes dans le domaine de la communication numérique.

Pour la cinquième année consécutive, Huawei Technologies arrive en tête des déposants selon le PCT en 2021.

Figure 4 – Les 10 principaux déposants selon le PCT en 2021



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

La Chine est le pays qui compte le plus grand nombre de déposants dans la liste des 50 premières universités

Parmi les établissements d'enseignement, l'Université de Californie – avec 551 demandes publiées – a été l'établissement qui a le plus utilisé le système du PCT en 2021. L'Université de Zhejiang arrive en deuxième position, suivie du Massachusetts Institute of Technology, de l'Université de Tsinghua et de l'Université de Stanford. Quatre des cinq universités, figurant dans la liste des 50 premières universités, qui ont plus que doublé le nombre de leurs demandes publiées en 2021 étaient chinoises.

Avec 19 universités, la Chine est devenue le pays comptant le plus grand nombre d'établissements d'enseignement parmi les cinquante universités figurant en tête du classement des principaux utilisateurs du PCT en 2021. Dix-huit étaient situées aux États-Unis d'Amérique, six en République de Corée, quatre au Japon et une dans chacun des pays suivants : Arabie saoudite, Singapour et Royaume-Uni. En 2011, en se classant à la quarante-troisième place, l'Université de Tsinghua est

devenue la première université chinoise à figurer parmi les 50 principaux déposants selon le PCT du secteur des établissements d'enseignement.

Le Shenzhen Institute of Advanced Technology devient le principal déposant de demandes selon le PCT pour le secteur des administrations et instituts de recherche publics

Avec 396 demandes publiées, le Shenzhen Institute of Advanced Technology de Chine devient le principal déposant dans le secteur des administrations et instituts de recherche publics en 2021. La société allemande Fraunhofer-Gesellschaft zur Förderung der angewandten Forschung recule à la deuxième place avec 343 demandes, suivie du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et du Centre national de recherche scientifique (CNRS), tous trois basés en France.

Les 31 déposants – deux déposants partageant la trentième place – figurant dans la liste des trente premiers déposants pour 2021 étaient originaires de 13 pays. Les États-Unis d'Amérique (7) comptent le plus grand nombre de principaux déposants, talonnés par la République de Corée (6). La Chine, la France et l'Allemagne comptent chacune trois déposants dans la liste.

L'informatique reste le principal domaine technologique faisant l'objet de demandes selon le PCT

Pour la neuvième année consécutive, le secteur de la technologie informatique représente la plus grande part des demandes selon le PCT, avec 26 092 demandes publiées en 2021. Il est suivi des communications numériques, des technologies médicales, des machines électriques et des techniques de mesures. Ensemble, ces cinq domaines technologiques représentent 37,5% des demandes selon le PCT publiées en 2021.

Six des 10 principaux domaines technologiques ont enregistré une croissance en 2021, les produits pharmaceutiques affichant le taux de croissance le plus élevé (+12,8%), suivis par la biotechnologie (+9,5%), l'informatique (7,2%) et la communication numérique (+6,9%).

La liste des inventeurs ne compte que 16,5% de femmes en 2021

En 2021, 16,5% des inventeurs cités dans les demandes de brevet selon le PCT étaient des femmes, contre 83,5% d'hommes. La proportion des inventrices a augmenté de 1 point de pourcentage en 2021 par rapport à 2020. Depuis 2007, cette part a presque continuellement augmenté, à l'exception de 2011 où elle a connu une très légère baisse.

En outre, elle a augmenté dans chacune des régions géographiques du monde au cours des 10 dernières années. En 2021, la région Amérique latine et Caraïbes (22,9%) comptait la plus forte proportion de femmes parmi les inventeurs du PCT, suivie de l'Asie (17,3%), de l'Amérique du Nord (16,4%), de l'Europe (14,8%), de l'Océanie (14,1%) et de l'Afrique (12,3%).

Parmi les 20 principales origines, la Chine, l'Espagne et la Türkiye comptent la plus grande proportion d'inventrices en 2021. Parmi les 20 premiers pays du classement, seuls trois d'entre eux comptent au moins un cinquième de femmes parmi leurs inventeurs.

Les domaines technologiques en rapport avec les sciences de la vie sont ceux dans lesquels les femmes étaient les plus citées en tant qu'inventrices dans les demandes selon le PCT publiées entre 2019 et 2021 (figure 5). Dans l'ensemble, les femmes représentaient plus d'un quart des inventeurs dans les domaines de l'analyse de matériels biologiques, de la biotechnologie, de la chimie alimentaire, de la chimie organique fine et des produits pharmaceutiques.

Les femmes représentaient une proportion relativement élevée des inventeurs dans les domaines de la biotechnologie, de la chimie alimentaire et des produits pharmaceutiques.

Figure 5 – Part des femmes parmi les inventeurs cités dans les demandes selon le PCT, par domaine technologique, 2019–2021



Part des demandes selon le PCT citant des inventrices (%)

Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Les 50 principaux pôles géographiques du PCT représentent 60% du total des dépôts selon le PCT

Combinés, les 50 principaux pôles PCT ont représenté 59,7% des demandes selon le PCT publiées entre 2016 et 2020. Au cours de cette période, Tokyo-Yokohama a été de loin le plus grand pôle PCT, avec 122 526 demandes selon le PCT représentant 10,7% de l'ensemble des demandes. Tokyo-Yokohama était suivie de Shenzhen-Hong Kong-Guangzhou et de Séoul. San Jose-San Francisco (quatrième position) et Paris (onzième position) étaient les pôles les mieux classés en Amérique du Nord et en Europe, respectivement.

Statistiques concernant les entrées dans la phase nationale du PCT

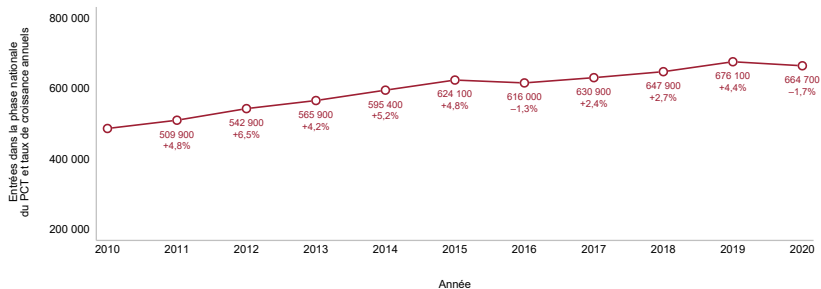
Le nombre d'entrées dans la phase nationale du PCT recule de 1,7% en 2020

Le nombre d'entrées dans la phase nationale du PCT engagées dans le monde entier s'élevait à 664 700 demandes en 2020 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles – soit un recul de 1,7% par rapport à l'année précédente (figure 6). Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis 2016. La baisse de 2020 était essentiellement due à un plus petit nombre d'entrées en phase nationale engagées par des déposants résidant en Allemagne, au Japon et aux États-Unis d'Amérique. Elle masque une tendance de croissance soutenue dans le temps. En effet, au cours des 16 dernières années, le nombre d'entrées en phase nationale engagées dans le monde a doublé. Cette croissance est pour l'essentiel imputable au Japon et aux États-Unis d'Amérique.

La part des entrées dans la phase nationale engagées par des non-résidents représentait environ 83,2% du total en 2020. Elle a connu une légère tendance à la baisse au cours de la dernière décennie, principalement en raison de la forte croissance du nombre d'entrées dans la phase nationale engagées par des résidents devant l'Office des brevets du Japon (JPO) et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO).

En 2020, 664 700 entrées en phase nationale ont été engagées, ce qui représente une baisse de 1,7% par rapport à 2019.

Figure 6 – Évolution des entrées dans la phase nationale du PCT, 2010–2020



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

L'Asie reste la région où le plus grand nombre d'entrées en phase nationale est engagé dans le monde

Pour la deuxième année consécutive, les déposants domiciliés en Asie ont engagé le plus grand nombre d'entrées dans la phase nationale dans le monde, soit 36,2% de l'ensemble des entrées dans la phase nationale en 2020. L'Asie était suivie de l'Europe (31,1%) et de l'Amérique du Nord (29,2%). La part combinée des déposants situés en Afrique, dans la région Amérique latine et Caraïbes et en Océanie représentait 2%.

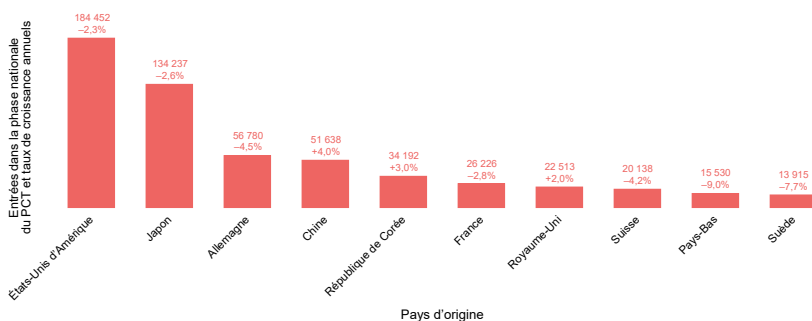
Les déposants domiciliés aux États-Unis d'Amérique sont à l'origine de la majeure partie des entrées dans la phase nationale du PCT engagées dans le monde

En 2020, les déposants domiciliés aux États-Unis d'Amérique ont engagé 184 452 entrées en phase nationale. Ils étaient suivis des déposants domiciliés au Japon, en Allemagne, en Chine et en République de Corée (figure 7). À eux seuls, les États-Unis d'Amérique et le Japon ont cumulé près de la moitié des entrées dans la phase nationale engagées dans le monde, avec respectivement 27,7% et 20,2% du nombre total d'entrées dans la phase nationale.

En dépit de cette forte concentration parmi quelques origines seulement, des demandes d'entrées en phase nationale ont été engagées par des déposants de plus de 135 pays en 2020.

Sept des dix principales origines ont enregistré une baisse du nombre d'entrées en phase nationale du PCT en 2020.

Figure 7 – Entrées dans la phase nationale du PCT pour les 10 principales origines en 2020



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Le système du PCT a été utilisé pour près de 57% des demandes de brevet émanant de non-résidents en 2020

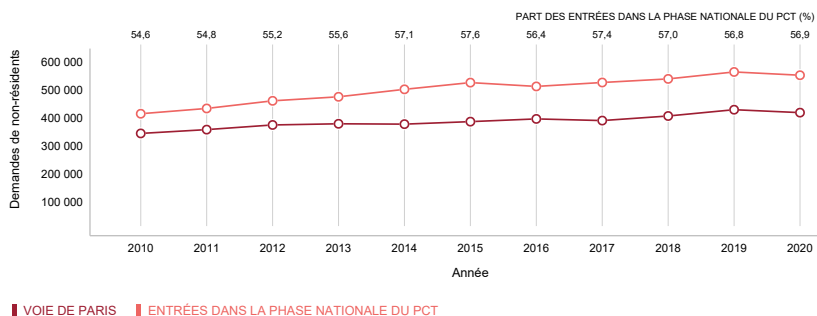
En 2020, le nombre d'entrées en phase nationale engagées dans le monde par des non-résidents (par la voie du PCT) est estimé à 552 900. En comparaison, le nombre de demandes de brevet déposées directement auprès des offices par des non-résidents (c'est-à-dire par la "voie de Paris") est d'environ 419 400. Autrement dit, 56,9% des demandes de brevet émanant de non-résidents ont été déposées par la voie du PCT en 2020 (figure 8). Cette part a enregistré une progression marginale par rapport à l'année précédente de 0,1 point de pourcentage.

Dix-sept des 20 offices ayant vu le plus grand nombre de demandes de brevet déposées par des non-résidents ont reçu une majorité de ces dépôts par la voie du PCT, la part de ces dépôts dépassant 93% dans les offices du Brésil et d'Israël.

Parmi les 20 principales origines des demandes déposées à l'étranger, les déposants de la Suède (73%), de l'Australie (72,5%) et des États-Unis d'Amérique (68,7%) ont utilisé la voie du PCT pour la grande majorité de leurs dépôts effectués à l'étranger. En revanche, les déposants du Canada, de l'Inde, d'Israël et de la République de Corée ont déposé la majeure partie de leurs demandes de brevet à l'étranger auprès des offices à l'étranger en vertu de la Convention de Paris.

Les entrées en phase nationale du PCT représentaient quasiment 57% de toutes les demandes de brevet déposées par des non-résidents dans le monde en 2020.

Figure 8 – Évolution des demandes de non-résidents par voie de dépôt, 2010–2020



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Statistiques sur le fonctionnement du système du PCT

Bureau international

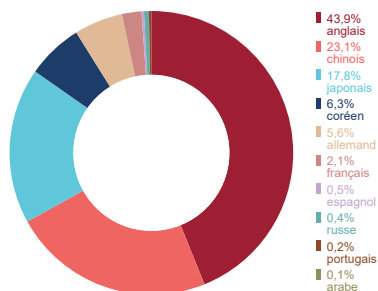
Environ 44% des demandes selon le PCT en 2021 ont été publiées en anglais

En 2021, près de 44% de toutes les demandes selon le PCT ont été publiées en anglais; viennent ensuite les demandes publiées en chinois et en japonais (figure 9). Ensemble, les sept autres langues de publication représentaient 15,1% du total des demandes.

La part des demandes déposées en chinois a considérablement augmenté au cours des 15 dernières années, passant de 2,5% en 2007 à 23,1% en 2021. Inversement, la part des demandes déposées en anglais a considérablement reculé depuis 2007, où elles représentaient quasiment les deux tiers du nombre total des dépôts.

Près de 44% des demandes selon le PCT ont été publiées en anglais.

Figure 9 – Répartition des demandes selon le PCT par langue de publication en 2021



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.

Les dépôts via le système ePCT ont augmenté de 34,6% en 2021

En 2021, 76 offices récepteurs ont accepté des demandes selon le PCT par l'intermédiaire du portail électronique ePCT, que les déposants ont utilisé pour 60 784 demandes. Cela représente une augmentation de 36,4% par rapport à l'année précédente et 21,9% de toutes les demandes selon le PCT déposées en 2021. Les déposants des États-Unis d'Amérique (15 301) ont de loin déposé le plus grand nombre de demandes par l'intermédiaire du système ePCT, suivis par ceux de la République de Corée (7783), de l'Italie (2321), du Canada (1980) et de l'Inde (1837).

Parmi les 20 origines qui utilisent le plus activement le système ePCT, le Japon (+93,8%), la République de Corée (+52,5%), la Fédération de Russie (+50,4%), le Royaume-Uni (+43,8%) et les États-Unis d'Amérique (+41%) ont été celles qui ont enregistré la plus forte augmentation par rapport à 2020.

Offices récepteurs

Dix-huit des 20 principaux offices récepteurs ont reçu plus de 95% de leurs demandes par voie électronique en 2021

En 2021, la part des demandes selon le PCT reçues par la voie électronique par les 20 principaux offices récepteurs dépassait les 99,5% pour la Chine, les États-Unis d'Amérique, Israël, Singapour et la Türkiye. La part des dépôts électroniques a dépassé 95% dans chacun des 20 principaux offices, excepté dans ceux de l'Allemagne et de la Fédération de Russie.

Le délai moyen de transmission des demandes selon le PCT par les offices récepteurs au Bureau international est inférieur à 2,5 semaines

En 2021, le délai moyen de transmission des demandes selon le PCT par les offices récepteurs au Bureau international a été inférieur à 2,5 semaines à compter de la date du dépôt international. La Finlande et la République de Corée ont transmis toutes leurs demandes au Bureau international dans un délai de quatre semaines à compter de la date de dépôt. Seize des 20 principaux offices ont affiché un taux de transmission des demandes selon le PCT dans ce délai supérieur à 90%.

Administrations chargées de la recherche internationale

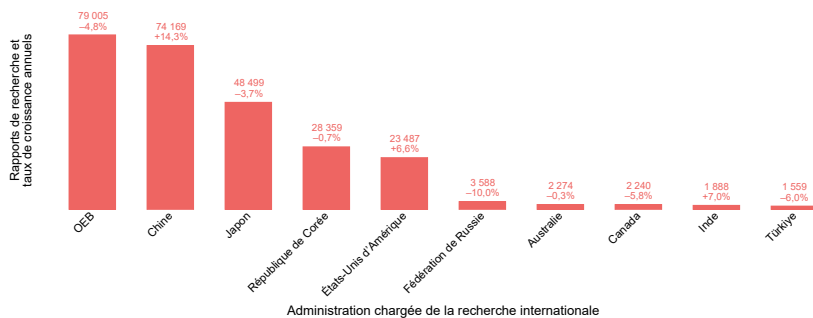
L'OEB et la CNIPA ont, à eux deux, établi la majorité des rapports de recherche internationale publiés en 2021

En 2021, 270 948 rapports de recherche internationale ont été établis par les 23 administrations chargées de la recherche internationale. L'Office européen des brevets (OEB) a publié 79 005 rapports de recherche internationale et l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA) 74 169 (figure 10). Ensemble, ces deux administrations chargées de la recherche internationale ont établi près de 57% de tous les rapports de recherche internationale. Parmi les 10 administrations chargées de la recherche internationale qui arrivent en tête, la Chine (+14,3%), l'Inde (+7%) et les États-Unis d'Amérique (+6,6%) ont enregistré une croissance tandis que la Fédération de Russie (-10%), la Türkiye (-6%) et le Canada (-5,8%) accusaient les plus fortes baisses.

Sur l'ensemble des rapports de recherche internationale devant être transmis au Bureau international dans un délai de trois mois à compter de la date de réception de la demande, 85,6% l'ont effectivement été en 2021. Quant à ceux qui devaient être transmis dans un délai de neuf mois à compter de la date de priorité, ils l'ont effectivement été à 81,6% en 2021.

L'Office européen des brevets a établi 79 005 rapports de recherche internationale en 2021.

Figure 10 – Rapports de recherche internationale établis par les 10 principales administrations chargées de la recherche internationale en 2021



Note : l'OEB est l'Office européen des brevets.

Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2022.



OMPI

ORGANISATION MONDIALE
DE LA **PROPRIÉTÉ**
INTELLECTUELLE

Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs de
l'OMPI sont disponibles à l'adresse suivante:
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI, 2022



Attribution 4.0 International
(CC BY 4.0)

Dans la présente publication, la licence CC ne
s'applique pas au contenu qui n'appartient pas
à l'OMPI.

Crédits photographiques: Getty Images /
luza studios; SimonSkafar

Référence OMPI n° 901/22/ExSum/F
DOI: 10.34667/tind.45291